

RECOMMANDATIONS

Pistes pour la formation linguistique des adultes migrants allophones
peu ou non lecteurs/scripteurs en situation d'immersion

FOCAALE

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. LE PROJET FOCAALE

- 2.1 Qu'est-ce que c'est le projet FOCAALE ?
- 2.2 Qui sont les partenaires du projet FOCAALE ?

III. RECOMMANDATIONS

- 3.1 Mieux outiller les formateurs et formatrices afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins des apprenants
- 3.2 Stimuler, renforcer et soutenir la professionnalisation des formateurs et formatrices FLE
- 3.3 Valoriser le rôle du secteur associatif et renforcer la collaboration entre monde associatif et monde institutionnel
- 3.4 Soutenir l'expérimentation de dispositifs de formation pour adultes allophones par les opérateurs de terrain
- 3.5 Rapprocher recherches et pratiques de terrain
- 3.6 Sortir des salles de formation et soutenir le développement des communautés d'apprentissage

IV. RESULTATS DU PROJET

- 4.1 L'état des lieux
- 4.2 Le matériel pédagogique du projet FOCAALE
- 4.3 Un parcours de formation en ligne pour les formateurs et formatrices

Nous utiliserons à plusieurs endroits du texte le féminin pour certaines expressions, notamment le terme « formatrice », ceci pour refléter l'apport important des femmes dans les prestations des lieux de formation pour adultes auxquels se réfèrent ces présentes recommandations.

I. INTRODUCTION

FOCAALE : Français Opérationnel et Contextualisé pour Adultes en Apprentissage de la Lecture-Écriture

FOCAALE entend répondre précisément au besoin d'améliorer l'enseignement du français pour les adultes migrants non ou peu lecteurs / scripteurs en mutualisant les expertises et les pratiques existantes de trois pays francophones de l'UE, représentés par les partenaires du projet : France Éducation international (FEi) et le Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL (RADyA) en France, Proforal ASBL et Bruxelles FLE en Belgique, et le Centre de Liaison, d'Information et d'Aide pour les Associations issues de l'Immigration au Luxembourg (CLAE) au Luxembourg.

Pendant les trois années du projet, le partenariat FOCAALE a travaillé pour atteindre cet objectif. Malgré la crise sanitaire mondiale provoquée par l'épidémie de COVID-19, les partenaires ont mené à bien le projet en s'appuyant sur la mise en commun des compétences des différents acteurs et actrices par une étroite collaboration orchestrée par FEi, expert des projets européens en matière d'éducation.

Les productions du projet (synthèse de la recherche, fiches pédagogiques, modules de formation de formatrices en ligne) ont toutes bénéficié de la mise en commun des expertises des partenaires dans des domaines variés : recherche et documentation scientifique, pratiques de formation d'adultes allophones et de formation de formatrices, coordination de projets européens, communication, développement d'outils numériques, organisation événementielle ...



Les trois productions reprises ci-dessus se répondent dans une logique de cohérence : ainsi, l'état des lieux justifie les principes méthodologiques retenus pour la création du matériel pédagogique et des modules de formation de formatrices en ligne sur le thème de l'acquisition de compétences en lecture / écriture par des adultes non ou peu lecteurs / scripteurs.

Les fiches pédagogiques peuvent quant à elles être expérimentées seules dans le contexte au choix des formatrices de terrain (en France, au Luxembourg et en Belgique francophone), tout comme elles permettent également aux personnes inscrites aux modules de formation en ligne d'accéder à une traduction pratique des compétences travaillées, de faire le lien entre formation de formatrices et pratique andragogique.

Si le projet s'achève par la publication des présentes recommandations finales accompagnée de l'organisation de différents événements nationaux et européens, les quatre partenaires considèrent que la diffusion du travail proposé doit se poursuivre et nourrir la réflexion des responsables de l'organisation et de l'animation des formations pour adultes migrants allophones ainsi que la formation des formatrices et les pratiques sur le terrain.

Pour pérenniser la transmission des apports du projet FOCAALE dans le temps, il a donc été décidé d'intégrer les productions des partenaires sur leurs sites respectifs et de prolonger leur diffusion pour permettre au plus grand nombre d'y accéder, notamment à travers des actions de formation de formatrices. Nous remercions les partenaires associés et les personnes ayant relu, corrigé et expérimenté les outils FOCAALE, avec l'espoir que les fruits de ce projet complexe et passionnant se révèle utile aux adultes en apprentissage.

II. LE PROJET FOCAALE

2.1 Qu'est-ce que c'est le projet FOCAALE ?

Le projet FOCAALE, Français Opérationnel et Contextualisé pour Adultes en Apprentissage de la Lecture-Écriture, financé par le programme Erasmus +, répond précisément au besoin d'améliorer l'enseignement du français pour les adultes migrants non ou peu lecteurs / scripteurs, en mutualisant les expertises et les pratiques existantes de trois pays francophones de l'Union Européenne : la France, la Belgique et le Luxembourg.

Le rapport de l'UNESCO, « Education for All Global Monitoring Report 2006 » a identifié plusieurs raisons pour lesquelles les migrants adultes – qui, faute de scolarisation dans leur pays d'origine, ne savent ni lire ni écrire – rencontrent des difficultés pour accéder à des cours d'apprentissage de la langue :

- Les programmes de langue destinés aux migrants sont généralement conçus pour un public migrant sachant lire et écrire dans sa langue maternelle. Rares sont les pays francophones qui offrent des programmes spécifiquement dédiés aux migrants non-lecteurs, non-scripteurs répondant à leurs besoins spécifiques.
- Les adultes migrants non-lecteurs, non-scripteurs font souvent face à des conditions de travail difficiles : nombreuses heures de travail, tâches physiques... Ils disposent de peu d'heures pour apprendre de façon efficiente et entrer dans la compréhension et la production écrites.
- Ils ne disposent pas des compétences leur permettant d'accéder aux informations relatives aux programmes d'enseignements conçus pour eux.

Si les migrants adultes peuvent, la plupart du temps, bénéficier de cours dans la langue du pays d'accueil, on déplore cependant le manque d'outils adaptés prenant en compte les besoins spécifiques de ceux qui, faute de scolarisation dans leur pays d'origine, ne sont ni lecteurs ni scripteurs dans leur langue maternelle. En outre, les formatrices qui interviennent auprès de ces apprenants et en particulier les formatrices bénévoles, dont le domaine d'intervention relève du travail social, de l'insertion, ou encore de l'ingénierie de formation, sont souvent insuffisamment préparés et formés pour s'adapter à ce public spécifique.

Le projet FOCAALE vise à améliorer les outils destinés à faciliter l'apprentissage de la lecture-écriture pour ces migrants adultes. Il s'adresse en priorité aux formatrices de français langue étrangère.

Il entend répondre précisément au besoin urgent d'améliorer l'enseignement du français pour les adultes migrants non ou peu lecteurs / scripteurs en mutualisant les expertises et les pratiques existantes de trois pays francophones de l'UE, représentés par les partenaires du projet : France Éducation Internationale (FEI) et le RADYA en France, Proforal/Bruxelles FLE en Belgique, et le CLAE au Luxembourg.

Pour cela, le projet FOCAALE a suivi un parcours en quatre étapes, chacune correspondant à une production précise :

- Une synthèse comparative de la recherche qui a été préparée sur la base de deux états des lieux (un premier de la recherche scientifique et un deuxième des ressources pédagogiques disponibles). La synthèse comparative de la recherche relève les avancées et les obstacles de l'enseignement du français aux adultes non-lecteurs non-scripteurs, tels que décrits par la recherche. Elle a pour objectif de dresser un tableau de ce qui a été écrit sur l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture en langue française par des personnes non-francophones peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine et par conséquent, généralement illettrées ou analphabètes dans leur langue maternelle.
- Un parcours de formation en ligne visant à développer les compétences nécessaires pour les formatrices, et qui répond au besoin d'une formation continue abordant les besoins spécifiques des apprenants (adultes allophones non ou peu lecteurs / scripteurs). Le parcours se compose de trois modules de formation, qui sont disponibles en ligne et en accès ouvert. Il s'adresse à des formatrices (professionnelles, bénévoles, futures intervenantes pédagogiques, personnels encadrants etc.) qui interviennent auprès de publics non ou peu lecteurs / scripteurs. Ce parcours a pour objectif de professionnaliser ce public, lui permettre d'approfondir ses connaissances et compétences et de faire évoluer ses pratiques. Par ailleurs, les compétences acquises par les formatrices qui participent à la formation sont valorisées grâce à un badge de connaissances qui leur est délivré après avoir suivi les modules de formation.
- La création et l'expérimentation de vingt fiches pédagogiques pertinentes pour les formatrices et leurs publics, accompagnées d'un guide pédagogique. Ces ressources originales, créées à partir de supports authentiques, ont été élaborées spécifiquement en direction de publics de niveau infra-A1 en lecture/écriture, soit des personnes non ou peu lecteurs / scripteurs. Les fiches, conçues tout au long du projet et adaptées aux contextes des pays participants, correspondent à des compétences actionnelles en lien avec des situations de vie en immersion. Tenant compte des dimensions culturelles et interculturelles, les objectifs d'apprentissage et les supports utilisés ont été contextualisés dans chacun des pays participant au projet.
- La rédaction des recommandations présentées dans le présent rapport, qui ont pour but de sensibiliser les parties prenantes aux problématiques abordées par le projet FOCAALE, de proposer des pistes d'action concrètes et des solutions adaptées, ainsi que de synthétiser les contributions du projet FOCAALE.

2.2 Qui sont les partenaires du projet FOCAALE ?

Le partenariat du projet FOCAALE se compose de quatre partenaires qui représentent trois pays francophones de l'Union Européenne.



2.2.1 France Education international

Créé en 1945 et reconnue comme institution publique nationale depuis 1987, **France Éducation International (FEi)**, précédemment CIEP) est reconnue en France et à l'étranger pour son expertise en matière de formation, d'évaluation et de gestion de projets internationaux dans le domaine de l'éducation.

FEi est un établissement public sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale. France Éducation international est l'acteur majeur de la coopération internationale française dans le domaine de l'éducation et sa mission principale est la valorisation de l'expertise française sur les thèmes de l'éducation et de la formation à l'étranger.

2.2.2 Proforal ASBL

Proforal ASBL est un centre de formation pour adultes actif depuis 1992 dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle à Bruxelles (Belgique). Proforal anime également une offre de formation dans le dispositif francophone de Cohésion sociale à travers son rôle d'opérateur linguistique du parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale.

Depuis 2013, Proforal met en place des dispositifs de formation de formatrices en français langue étrangère au service du réseau associatif régional, notamment à travers l'initiative « **Bruxelles FLE** », dont les actions se déclinent autour de quatre axes : des programmes d'appui pédagogique en FLE ; un Certificat universitaire en didactique du FLES en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve ; la gestion du site www.bruxellesfle.be, plateforme d'échange de pratiques et d'informations ; la gestion et mise en œuvre de projets européens au bénéfice du réseau associatif bruxellois.

2.2.3 RADyA

Le **Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL (RADyA)** est une association de loi 1901, déclarée organisme de formation depuis 2010 qui intervient dans le champ de l'apprentissage du français pour les adultes migrants en France.

Le RADyA anime et développe un réseau d'acteurs à l'échelle nationale qui compte une centaine d'adhérents par an. L'intention partagée par toutes ces structures est la mise en œuvre d'une démarche pédagogique novatrice formalisée à partir de 2004. Nés en France, les Ateliers SocioLinguistiques (ASL) proposent une approche pédagogique visant le gain en autonomie sociale d'adultes allophones. Il s'agit de personnes autonomes dans leur pays d'origine ayant perdu la maîtrise de certaines compétences sociales dans le contexte migratoire. Cette démarche est préconisée pour des publics dont la méconnaissance du fonctionnement de certains espaces sociaux, la non-maîtrise des actes de langage inhérents à ces espaces et la connaissance partielle des codes socioculturels attendus dans ces espaces en entravent l'usage et la fréquentation autonome.

Le RADyA propose ainsi des formations de sensibilisation et de perfectionnement aux formatrices, coordinatrice et responsables de structure mettant en œuvre des ateliers sociolinguistiques.

2.2.4 CLAE

Le **Centre de Liaison, d'Information et d'Aide pour les Associations issues de l'Immigration au Luxembourg (CLAE)**, plateforme associative créée en 1985, milite pour une citoyenneté de résidence, pour la reconnaissance et la valorisation des cultures issues de l'immigration, pour une politique d'immigration ouverte et solidaire au Luxembourg et en Europe.

Ayant signé sa première convention en 1993, le CLAE services - association sans but lucratif reconnue d'utilité publique - articule son action autour de l'inscription citoyenne des personnes venues en migration. Il travaille sur les questions migratoires et la citoyenneté à travers la reconnaissance, la valorisation et l'inscription dans la société luxembourgeoise des personnes, des cultures et du mouvement associatif : accueil, information, orientation, sensibilisation, rencontres, débats, réflexions, éducation, collaborations, publications, expositions, productions culturelles s'inscrivent dans la composition de nouvelles solidarités. Le CLAE propose depuis de nombreuses années des formations en français langue étrangère qui visent de manière générale à initier les apprenants à la compréhension orale et écrite de la langue française afin de leur permettre de s'exprimer, d'interagir et de s'inscrire de manière citoyenne dans la société luxembourgeoise. Les cours proposés tentent sans cesse de faire les liens et les connexions avec le monde extérieur, de sortir de l'espace clos de la classe. Franchir dans les deux sens : que les apprenants puissent amener des choses de l'extérieur, et que ce qui se passe dans la classe puisse leur ressortir directement. Les questions d'interculturalité font partie intégrante de la réflexion du formateur. L'un des buts de l'apprentissage est ici l'intégration, mais tout en tenant compte de qui est la personne d'une manière globale, où elle vit actuellement mais aussi ce qu'elle amène avec elle comme bagage, comme histoire.

L'enseignement proposé se veut inclusif, en donnant à chacun les moyens d'avancer dans son apprentissage de la langue française, quel que soit le capital de départ, tant au niveau linguistique qu'au niveau du rapport avec la scolarité.

III. RECOMMANDATIONS

1. Mieux outiller les formateurs et formatrices afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins des apprenants

L'état des lieux de la recherche mené à travers le projet FOCAALE met en évidence à quel point **les types de supports** utilisés en formation ont un impact sur l'apprentissage, sur la motivation à poursuivre la formation et à s'engager dans les activités proposées, ainsi que sur les débouchés plus indirects en termes de participation sociale dans la société d'accueil.

Le choix des supports se fait en cohérence avec l'approche pédagogique adoptée. À cet égard, les approches scolaires devraient être évitées avec le public adulte, avec qui il est recommandé d'adopter une **approche holistique**, qui tienne compte de la personne en formation dans sa globalité plutôt que de la considérer de manière morcelée et centrée sur un besoin en particulier (celui d'apprendre à lire et à écrire). Une approche holistique permet en effet de prendre en compte l'hétérogénéité des parcours de vie et de formation des apprenants, la non linéarité des trajectoires de vie, les différences en termes de situations familiales, ainsi que de statut, de soutien financier disponible, les acquis des personnes, leur histoire, leur culture, etc.

Supports utilisés et approches de formation ont ainsi un impact sur la totalité du dispositif mis en place : du rôle de l'orientation et des tests d'entrée aux types d'évaluations, en passant par les libellés des dispositifs et les contenus proposés.

Il est alors crucial que les formatrices aient accès aux ressources nécessaires pour répondre aux besoins des apprenantes qui entament un apprentissage dans un contexte d'immersion où elles se trouvent immédiatement confrontées à des situations et des documents complexes. Les approches doivent donc se **différencier des conceptions scolaires de l'apprentissage**, et considérer la personne en formation dans sa globalité (approche holistique) ; mais aussi en termes de supports pédagogiques proposés afin qu'ils soient les plus contextualisés possible.

Pistes d'action

- Favoriser l'utilisation de **supports authentiques contextualisés**, favorables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les adultes.
- Promouvoir la création de **partenariats** entre actrices de la formation et acteurs issus d'autres secteurs afin de :

Un exemple de supports pédagogiques qui s'inscrivent dans une démarche actionnelle et qui privilégient l'utilisation des documents authentiques.

Pour aider les formatrices intervenant dans l'action « OUVRIER L'ECOLE AUX PARENTS », deux référentiels financés par le FSE (Fonds social Européen) ont été élaborés. Ces supports regroupent des outils pédagogiques permettant de travailler toutes les situations de communication rencontrées par les parents dans un établissement scolaire, à l'oral et à l'écrit, à partir de documents authentiques.

Plus d'information : [HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/2187/OUVRIR-L-ECOLE-AUX-PARENTS-POUR-LA-REUSSITE-DES-ENFANTS](https://EDUSCOL.EDUCATION.FR/2187/OUVRIR-L-ECOLE-AUX-PARENTS-POUR-LA-REUSSITE-DES-ENFANTS) ;
[HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/2187/OUVRIR-L-ECOLE-AUX-PARENTS-POUR-LA-REUSSITE-DES-ENFANTS](https://EDUSCOL.EDUCATION.FR/2187/OUVRIR-L-ECOLE-AUX-PARENTS-POUR-LA-REUSSITE-DES-ENFANTS)

Box 1 : Un programme d'accompagnement au niveau territorial en France

a. Permettre aux formatrices de produire des supports contextualisés à partir des documents authentiques mis à disposition par les producteurs de supports eux-mêmes, tout en respectant la propriété intellectuelle du document utilisé.

b. Entamer un dialogue avec les producteurs de ces documents afin que la communication soit accessible à un public allophone.

- Favoriser l'utilisation des **supports** qui ont un réel intérêt pour des personnes inscrites en formation, comme les récits de vie et d'autres activités pédagogiques expressives (ateliers, expression corporelle, sport, etc.), notamment en **partenariat** avec des acteurs locaux.

- Promouvoir une **collaboration** entre tous les acteurs et les actrices de l'accueil : orientation, services sociaux, formation proprement dite, pour **appréhender les individus dans leurs spécificités et complexités**.

L'importance pour les formatrices de travailler ensemble avec d'autres figures-clés de l'accueil, notamment les agents de guidance (orientation professionnelle) et les assistantes sociales (situation individuelle et familiale), est cruciale. Ceux-ci sont très importants pour identifier et aider dans les cas particuliers où les difficultés de progression sont liées à des problèmes autres que le seul apprentissage de la langue.

- Organiser les cours, et notamment les horaires, en prenant en considération **ces exigences**.

- **Constituer les groupes d'apprentissage en rapport avec ces réalités**, et pas uniquement sur base d'un niveau global en langue ou un objectif mal défini, par exemple le besoin d'apprendre à lire et à écrire, mais qui associe apprentissage de la langue et pratique sociale.

- Mettre en place des programmes où l'apprentissage intègre directement des **supports complexes** (des textes, du discours, des documents authentiques) plutôt qu'une progression à partir du simple (la lettre, le son, la syllabe) afin de rapprocher contenus d'apprentissage et contexte d'immersion.

Contributions du projet FOCAALE

- > **L'état de lieux des ressources pédagogiques** : un recueil de ressources pédagogiques disponibles dans chacun des pays participants (France, Belgique et Luxembourg), et relatives à l'enseignement du français pour un public de migrants non-lecteurs non-scripteurs. Il s'agit de manuels, de rapports de recherche incluant des pistes d'exploitation, des fiches pédagogiques, des ressources vidéo, des sites internet et d'applications. Un outil d'appui pour les formatrices pour repérer les ressources utiles relatives à l'apprentissage de la lecture et l'écriture, ainsi que l'enseignement à un public scolarisé A1.
- > **Les fiches pédagogiques développées** : vingt fiches pédagogiques élaborées, ainsi qu'une note méthodologique pour les formatrices, en direction de publics de niveau infra-A1 en lecture/écriture, soit des personnes non ou peu lecteurs / scripteurs telles que les décrit le référentiel A1.1¹ établi sur la base du Cadre européen commun de référence pour les langues.

¹ BEACCO, J.-C., DE FERRARI, M., LHOTE, G. et TAGLIANTE, C. (2006) : Niveau A1.1 pour le français / référentiel DILF, Paris : Didier.

Ces outils d'apprentissage ont été conçus tout au long du projet FOCAALE pour que les compétences acquises soient immédiatement transférables dans des situations de la vie quotidienne essentielles à l'inclusion sociale (documents administratifs, bornes automatiques, sites internet, téléphones portables...). Il s'agit de consolider les compétences de compréhension et production écrites attendues chez des individus considérés comme des acteurs sociaux, usagers de services et citoyens. Les vingt fiches pédagogiques correspondent à vingt compétences actionnelles en lien avec des situations de vie en immersion comme : utiliser une borne automatique pour acheter un titre de transport ou encore envoyer un SMS pour prévenir d'une absence ou d'un retard. Tenant compte des dimensions culturelles et interculturelles, les objectifs d'apprentissage et les supports utilisés ont été contextualisés dans chacun des pays participant au projet. Les activités d'apprentissage s'appuient sur les compétences plurilingues des apprenantes. Les compétences visées sont complexes et actionnelles et l'apprentissage se base sur une progression en spirale intégrant l'auto-évaluation des apprenantes dans le déroulement des activités.

- > Le cadrage pédagogique utilisé pour la production des ressources FOCAALE est une **démarche actionnelle** éprouvée depuis 2004 à l'échelle du territoire français : les **Ateliers Sociolinguistiques (ASL)**, qui visent une transférabilité des savoirs et compétences acquis dans les situations de vie quotidienne. À travers les ASL, les adultes migrants peuvent apprendre le français en partant des situations de communications qu'ils rencontrent en tant qu'acteurs sociaux (parents d'élève, usagers des services publics, patients, consommateurs, locataires/propriétaires, etc.) qui utilisent certains espaces sociaux (écoles, transports en commun, hôpitaux, préfectures...). Les documents authentiques provenant de ces espaces sociaux servent de supports d'apprentissage selon les démarches actionnelles et opérationnelles propres des ateliers.

Un exemple de mise en œuvre de programme d'accompagnement spécifique à l'attention des formatrices au niveau territorial : le programme d'accompagnement autour de « la formation linguistique des migrant·e·s en Essonne »

En France, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) met en place tous les ans un cycle de formations de formatrices sur des thématiques pédagogiques allant de l'approche générale pour intervenir auprès de populations migrantes aux thématiques plus spécifiques comme l'apprentissage adulte de la lecture et de l'écriture.

D'autres initiatives de ce type ont lieu sur d'autres territoires en France, généralement portées par des centres de ressources (ex. CRIA 41, CRIA 45, CLAP Aquitaine, CRIA 38, etc.).

Plus d'informations : [ICI](#)

Box 2 : Un programme d'accompagnement autour de la formation linguistique des migrants en Essonne (France)

2. Stimuler, renforcer et soutenir la professionnalisation des formateurs et formatrices FLE

L'état des lieux de la recherche mené à travers le projet FOCAALE démontre une fois de plus la nécessité d'une **formation continue** qui s'adresse aux formatrices FLE et ALPHA pour accompagner et

former les personnes allophones non ou peu lectrices / scriptrices. Il est ainsi nécessaire de répondre à la nécessité d'une formation de formatrices qui s'adapte aux besoins spécifiques de ce public, les formatrices ayant une formation spécifique en FLE pouvant se trouver désarmées face à un public non ou peu lecteurs / scripteurs².

Le manque de formation entraîne également le recours à des méthodes pédagogiques qui ne sont pas adaptées au public adulte. La formation des formateurs et formatrices FLE est donc nécessaire pour :

- Apprendre à déterminer les **besoins des apprenantes et des apprenants** et apporter des réponses d'ordre didactique ;
- Utiliser du **matériel adapté** et développer davantage les compétences en « littératie » ;
- Préparer les formateurs et les formatrices à l'animation de groupes présentant une certaine diversité culturelle, ainsi qu'à la gestion relationnelle des publics peu ou pas scolarisés.

L'initiative « Bruxelles FLE » de l'ASBL Proforal

L'initiative « Bruxelles FLE » a été lancée en 2013 par l'ASBL Proforal pour répondre à des besoins exprimés par les actrices de terrain souhaitant bénéficier d'un service d'appui pédagogique en FLE (disponible par ailleurs dans le secteur de l'alphabétisation).

L'initiative Bruxelles FLE a contribué à la création d'espaces de rencontres et d'échanges entre acteurs locaux du FLE par la mise en œuvre de différents groupes de travail thématiques, de programmes d'appui pédagogique, d'une offre de formation continue et de la plateforme participative bruxellesfle.be.

Plus *d'informations* sur WWW.BRUXELLESFLE.BE

Box 3 : Appui pédagogique et formation des formatrices en Région de Bruxelles-Capitale : l'initiative « Bruxelles FLE »

Pistes d'action

- Développer et mettre en œuvre des **formations de formatrices** spécifiques pour répondre aux besoins des publics allophones non ou peu lecteurs / scripteurs. Ces formations peuvent être réalisées en présence, à distance, ou bien en modalité dite hybride.
- Prévoir des dispositifs de formation de formatrices qui intègrent également les dimensions d'animation, notamment en ce qui concerne la gestion relationnelle des publics non ou peu scolarisés et des groupes présentant une certaine diversité culturelle.
- Créer des **moments d'échanges et réflexions** entre actrices de l'ALPHA et du FLE³, afin de favoriser le dialogue entre les deux secteurs et la planification de formations adaptées aux personnes allophones peu scolarisées.

² FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, p.31.

³ En 2018, deux journées, organisées par Lire et Écrire et Proforal, ont été consacrées à la distinction Alpha-FLE et plus spécifiquement aux points communs et aux divergences entre les publics de ces deux types de dispositifs d'apprentissage. Les comptes rendus de ces journées sont disponibles à la page suivante : <http://www.lire-et-ecrire.be/Forum-Alpha-et-FLE-points-communs-etdivergences-14553> (FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, p.13).

- Accompagner les formatrices dans leur pratique en favorisant la formation des coordinatrices, la collaboration entre pairs ou encore le recours à des personnes et organismes ressources.

Contributions du projet FOCAALE

- > **Formation en ligne** : le projet FOCAALE a développé trois modules de formation destinés aux formatrices et formateurs. Ces modules de formation sont en ligne et en accès ouvert. Ils permettront à des formatrices (professionnelles, bénévoles, futures intervenantes pédagogiques, personnels encadrants etc.) qui interviennent auprès de publics non ou peu lecteurs / scripteurs, de se professionnaliser, d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences et de faire évoluer leurs pratiques. Par ailleurs, ces modules permettront également aux formatrices de s'approprier l'ensemble du matériel pédagogique élaboré par les membres du projet FOCAALE⁴.

3. Valoriser le rôle du secteur associatif et renforcer la collaboration entre monde associatif et monde institutionnel

À travers le projet FOCAALE, nous avons constaté l'importance du secteur associatif dans l'accueil et la formation des allophones : les réseaux associatifs pallient en effet certains manques en la matière alors qu'il existe un besoin de dispositifs clairs et coordonnés, lisibles par les différents organismes de formation mais aussi par le public usager. Le secteur associatif assure ainsi dans la mesure de ses moyens la formation des formatrices, en cherchant à répondre aux attentes et besoins des migrants et migrantes par le soutien des actrices de terrain. Certains organismes, dont les créateurs du projet FOCAALE, soutiennent leurs démarches de transformation en leur donnant les moyens de se former et d'évoluer (adaptation aux nouvelles technologies ; pédagogies actives ; introduction de dispositifs innovateurs, etc.).

L'associatif et le monde institutionnel devraient faire route ensemble dans une logique de concertation et de remise en question constructive.

Une **réévaluation continue prenant en compte l'évolution des connaissances sur l'apprentissage ou encore l'évolution des profils d'apprenants** pourrait ainsi permettre d'améliorer l'encadrement, l'organisation et la mise en œuvre des formations linguistiques destinées aux migrants.

Le projet FOCAALE a montré à quel point le cadre politique et institutionnel peut peser sur l'organisation des formations linguistiques, laissant peu de place à l'innovation et au développement d'**approches didactiques** multiples ; tandis que dans les contextes où la pression est moins forte, davantage de place est laissée aux pédagogies novatrices et ludiques, intégrant des visées de conscientisation et d'épanouissement personnel de la personne en formation.

⁴ Vingt fiches pédagogiques élaborées, en direction de publics de niveau Infra A1 non scolarisés du Cadre européen commun de référence pour les langues (entre 120 et 150h d'apprentissage), ainsi qu'un guide pédagogique pour les formatrices.

Une réflexion sur la collaboration entre l'associatif et le monde institutionnel est souhaitable, pour rechercher des compromis entre exigences institutionnelles et réalités de vie des personnes en formation.

Un exemple de collaboration multisectoriel et innovation didactique : le projet Fab'Map en France

Financé par le programme européen EaSI, et piloté par le *Centre de ressources illettrisme et Maîtrise de la langue* pour la région Île-de-France (CDRIML) qui est porté par le Groupement d'Intérêt Public-Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'Académie de Versailles au niveau institutionnel, « le projet **Fab'Map** vise l'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle des publics peu ou pas qualifiés en créant des liens entre le renforcement des compétences de base, le projet professionnel et les différents dispositifs existants » (Estelle Caillaud-Guillotin, cheffe de projet).

L'idée est de créer des « maillons de parcours » sur des métiers identifiés et dans lesquels les bénéficiaires reçoivent une formation qui développent leurs compétences en français oral et écrit en même temps qu'elle les aide à valider une certification professionnelle totale ou partielle. Conçus sur la base d'une approche par compétences transverses graduées adossée à des cartes de compétences transversales (cf. [Rectec](#) et [Île-de-France](#)), ces maillons ne sont pas fléchés sur des catégories (ex. alpha, FLE) ni sur des niveaux, mais dépendent du projet professionnel des bénéficiaires.

Depuis 2019, ce projet repose sur des expérimentations au niveau national mobilisant des actrices de la formation, dont des associations, dans une recherche action.

Plus d'information sur le projet Fab'Map : <https://www.defi-metiers.fr/temoignages/le-projet-fabmap-facilite-linsertion-professionnelle-des-publics-fragiles>

Box 4 : Qualification et insertion professionnelle des publics peu ou pas qualifiés en Île-de-France : le projet Fab'Map

Pistes d'action

- Stimuler la mise en place de groupes de travail et de réseaux d'échanges (y compris à l'échelle européenne/internationale) qui permettent aux opérateurs de **travailler ensemble** tout en s'interrogeant sur les **besoins spécifiques** des personnes en formation, afin de pouvoir le valoriser lors des phases d'orientation, positionnement et de constitution des groupes.
- Réfléchir au-delà des catégorisations traditionnelles (alphabétisation, français langue étrangère, insertion socio-professionnelle...) en promouvant des dispositifs fondés sur les **besoins**, et qui prennent en compte les aléas de vie, les nécessités sociales, ou d'ordre économique, financières...
- Accepter une certaine marge d'erreur, d'adaptation, d'hétérogénéité en renonçant à une partie de contrôle formel sur les dispositifs d'apprentissage, et favoriser un suivi progressif.
- Développer la possibilité aux formatrices de se former, discuter, échanger et de réfléchir ensemble.

Contributions du projet FOCAALE

- > **Synthèse comparative de la recherche** : document dans lequel nous avons mis en avant les avancées et les obstacles de l'enseignement du français aux adultes non-lecteurs et non-scripteurs, tels que décrits par la recherche. Cette synthèse comparative a pour objectif de dresser un tableau de ce qui a été écrit sur l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture en langue française par des personnes non-francophones peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine et par conséquent, généralement illettrées ou

analphabètes dans leur langue maternelle. Le document met ainsi en avant le rôle de l'associatif notamment en ce qui concerne la formation continue des formateurs et formatrices en alphabétisation⁵.

4. Soutenir l'expérimentation de dispositifs de formation pour adultes allophones par les opérateurs de terrain

Cette recommandation est strictement liée à la précédente : pour que le rôle du secteur associatif soit reconnu, il est impératif de donner aux opérateurs du secteur un certain degré de flexibilité qui leur permet d'expérimenter de nouvelles approches, méthodologies et outils.

Il est ainsi fondamental que les opérateurs du secteur bénéficient d'un soutien des pouvoirs publics prenant en compte un juste équilibre entre « temps en salle de formation » et « temps de préparation et de formation », en leur permettant de réfléchir, se former, planifier, préparer en équipe et en incluant des partenaires extérieurs si nécessaire, et tester des pédagogies novatrices.

En ce qui concerne la constitution des groupes d'apprentissage et de compétences à acquérir, l'expérience du projet FOCAALE démontre que la **prise en compte des besoins** est plus pertinente que la stricte logique des niveaux de langue. Pour les personnes ayant des compétences hétérogènes à l'oral et à l'écrit, il est tout aussi pertinent de les réunir sur la base de leurs motivations et de leurs besoins. Plutôt que de cloisonner les publics sur la base de niveaux globaux, il s'agit d'accueillir, de repérer, de discerner les besoins concrets des personnes afin d'y répondre.

Pour ce faire, il est donc nécessaire que les opérateurs du terrain bénéficient d'autonomie et de flexibilité lors de la phase d'orientation, de constitution des groupes et de programmes à suivre ; en **collaboration** avec le monde institutionnel (recommandation III).

Pistes d'action

- Impliquer les bénéficiaires des formations dans le dialogue et le planning des dispositifs de formation afin que la prise en compte de leurs **besoins** ne soit pas théorique mais qu'elle s'appuie sur une connaissance directe des publics.
- Favoriser la mise en œuvre de projets pilotes qui permettent aux opérateurs de tester de nouvelles solutions, tout en favorisant la création de dispositifs hybrides, multisectoriels, tout en acceptant la marge d'erreur possible qui accompagne inévitablement l'innovation.

Contributions du projet FOCAALE

- > **Synthèse comparative de la recherche** : document dans lequel nous avons mis en avant les avancées et les obstacles de l'enseignement du français aux adultes non-lecteurs non-scripteurs, tels que décrits par la recherche. Le document met ainsi en avant l'importance de répondre aux besoins spécifiques des apprenants sans toutefois « leur coller d'étiquette »⁶.

⁵ FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, pages 5-6.

⁶ FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, page 10.

5. Rapprocher recherches et pratiques de terrain

L'état des lieux de la recherche mené à travers le projet FOCAALE a permis d'identifier des obstacles communs rencontrés dans les pays participants. Parmi celles-ci, un des principaux obstacles à aborder, avec la formation des formatrices, se situe au niveau de la **recherche** dans le domaine de l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture par des publics adultes non-francophones. En effet, ce domaine a très peu fait l'objet d'études et on constate des pratiques très hétérogènes sur le terrain, relevant parfois du bricolage au niveau des méthodologies employées⁷. La recherche met aussi en évidence l'importance de la prise en compte des acquis des apprenants et de leurs stratégies cognitives, ainsi que la nécessité du développement de la conscience phonologique pour l'entrée dans le monde de l'écrit.

Il est alors primordial de **promouvoir, soutenir et renforcer le dialogue** entre acteurs de la recherche et actrices du terrain afin que le travail des uns soutienne celui des autres et vice-versa.

Pistes d'action

- Faciliter la création de **partenariats** entre acteurs de la recherche et actrices du terrain, pour tester des projets pilotes, promouvoir des nouvelles pratiques, lancer des initiatives innovatrices.
- Créer des moments d'échanges et réflexions entre acteurs de la recherche et actrices du terrain afin de :
 - a) Améliorer la compréhension des spécificités du public allophone peu scolarisé et proposer des stratégies concrètes aux opérateurs sur le terrain.
 - b) Faciliter la mise en œuvre et l'expérimentation de dispositifs novateurs qui répondent aux **besoins réels** du public en formation.
 - c) Stimuler le **dialogue** entre acteurs de la recherche et actrices de terrain afin de favoriser la mise en œuvre de dispositifs spécifiques pour le public en question grâce au partage, à la recherche d'une articulation entre savoirs et savoir-faire.

Un exemple de collaboration entre terrain et recherche : le projet CAMIM

Le projet **CAMIM** « Co-créons un meilleur Accueil et une Meilleure Intégration des Migrants à Bruxelles » est une collaboration entre l'ASBL VIA et le Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité de l'Université Libre de Bruxelles (GERME – ULB).

Le projet a une durée de 3 ans (2018-2021) et vise à améliorer l'accueil des personnes migrantes par le biais d'une recherche et d'une action participatives impliquant les primo-arrivants, les associations actives dans le secteur de l'accueil, et les citoyens de la Région.

À travers une démarche de Co-création, CAMIM a développé trois actions principales :

1. La mise en place d'une cellule de bénévolat
2. L'organisation d'un module de confiance en soi
3. L'ouverture d'une Maison d'Immersion

Plus d'informations sur le projet CAMIM : <http://www.via.brussels/projet-camim/>

Box 5 : Collaboration entre terrain et recherche en Belgique : le projet « CAMIM »

⁷ FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, page 31.

Contributions du projet FOCAALE

- > **État de lieux de la recherche** : document constitué d'une liste bibliographique d'articles, ouvrages, livres, actes de colloque, travaux de fin d'études portant sur la question de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par des apprenants non francophones non ou peu lectrices / scriptrices. Les thématiques reprises sont : l'entrée en formation et la question de l'accueil ; les spécificités de 3 pays de l'UE – la France, la Belgique et le Luxembourg ; le choix des supports ; les approches didactiques, l'approche actionnelle dans l'enseignement du français aux migrants, la Méthode Naturelle de Lecture et d'Écriture (MNLE), et une approche culturelle.
- > **Synthèse comparative de la recherche** : La synthèse souligne ainsi que les interrogations soulevées dans les publications scientifiques sont souvent les mêmes que se posent les professionnels de terrain⁸.

Un exemple de collaboration entre terrain et recherche pour renforcer la professionnalisation des formatrices en langues : le projet « Tout le monde en classe ! » (CLAE, Luxembourg)

Le projet **Tout le monde en classe !** se veut un espace d'échange sur la mise en place des approches plurielles dans les classes de langue. Il s'agit d'une formation participative, pour les formatrices en langues, autour des questions de diversités linguistique, culturelle et de rythme d'apprentissage, très présentes dans les classes. La mise en place de cette formation sera supervisée par un comité d'experts dans les domaines de la gestion de la diversité au Luxembourg, au Canada, en France et en Belgique. Ces échanges d'expériences entre terrain et recherche seront pérennisés grâce à la diffusion d'une publication, prévue pour fin 2022.

Plus d'informations sur **Tout le monde en classe !** :
france.neuberg@clae.lu

Box 6 : Collaboration entre terrain et recherche au Luxembourg : le projet « Tout le monde en classe ! »

6. Sortir des salles de formation et soutenir le développement des communautés d'apprentissage

Le projet FOCAALE a été mené grâce à la collaboration entre quatre organismes partenaires en trois pays européens ayant comme dénominateur commun la langue française et un rôle dans son enseignement à des publics allophones. Dans les trois pays concernés, nous avons pu observer, documenter et analyser certains besoins communs, notamment en ce qui concerne la formation des formateurs et formatrices, et également l'exigence de **rapprocher les différentes actrices et les différents acteurs** impliqués dans la formation linguistique des publics allophones non ou peu lecteurs / scripteurs. Cette nécessité concerne des secteurs hétérogènes qui ont fait l'objet de recommandations spécifiques, synthétisées dans le tableau ci-après.

⁸ FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, page 10.

Tableau 1 : Une recommandation "transversale" : rapprocher les différents acteurs et actrices (synthèse des recommandations précédentes)

Acteurs concernés	Objectifs	Recommandations
Partenariats entre actrices de la formation et acteurs issus d'autres secteurs économiques (entreprises, associations, , secteur public, ...) pour faciliter la production de supports authentiques.	Utiliser des supports authentiques.	R1. Les formateurs et formatrices doivent avoir les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des apprenants.
Collaboration entre tous les acteurs-clés de l'accueil	Adopter une approche holistique.	R1. Les formateurs et formatrices doivent avoir les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des apprenants.
Moments d'échange et réflexions entre actrices de l'ALPHA et du FLE, afin de favoriser le dialogue entre les deux secteurs et la planification de formations adaptées aux personnes allophones non ou peu lectrices / scriptrices	Développer une offre de formation continue pour les formateurs et formatrices FLE qui prenne en compte les besoins spécifiques des publics allophones non ou peu lecteurs / scripteurs	R2. Stimuler, renforcer et soutenir la professionnalisation du rôle des formateurs et formatrices ALPHA et FLE.
Collaboration entre monde associatif et institutionnel	Réduire la pression politique sur l'encadrement, l'organisation et la mise en œuvre des formations linguistiques destinées aux migrants	R3. Valoriser le rôle du secteur associatif et renforcer la collaboration entre associatif et monde institutionnel.
Collaboration entre monde associatif et institutionnel	Renforcer l'autonomie et la flexibilité dont les opérateurs du terrain bénéficient lors de la phase d'orientation, constitution des groupes et programmes à suivre	R4. Soutenir l'expérimentation de dispositifs de formation pour adultes allophones par les opérateurs de terrain.
Dialogue entre acteurs de la recherche et actrices du terrain	Améliorer la compréhension des spécificités du public allophone peu scolarisé et proposer des stratégies et dispositifs novateurs concrets.	R5. Rapprocher recherche et pratiques de terrain.

Il apparaît alors évident que toutes les actrices et tous les acteurs impliqués dans la formation linguistique des adultes allophones non ou peu lecteurs / scripteurs devraient participer à la création, au développement et à la mise en œuvre de ce qu'on appelle une **communauté d'apprentissage** (*learning community*) : un lieu d'échange pour découvrir, développer et expérimenter des nouvelles pratiques. Un espace de ce type pourrait encourager la créativité des participants et donner l'opportunité de développer des nouvelles compétences et partenariats.

Le partage de cet espace, physique et relationnel, représenterait aussi un levier pour faciliter la mise en œuvre d'actions et d'initiatives qui permettent aux personnes en formation de « **sortir des salles de formation** » en se réappropriant d'autres espaces d'interactions sociales, culturelles, professionnelles, comme le préconisent plusieurs approches parmi celles que le projet FOCAALE a contribué à mettre en avant, notamment en ce qui concerne la démarche des Ateliers Sociolinguistiques (ASL). De plus, il faciliterait une **collaboration multisectorielle** en créant des synergies entre, d'un côté, des acteurs locaux travaillant dans le même secteur (notamment l'éducation des adultes), mais aussi avec d'autres secteurs comme le secteur privé, le monde de la culture, les opérateurs de services publics ou encore d'autres acteurs qui travaillent ailleurs mais partagent les mêmes enjeux (coopération internationale).

La création d'une communauté d'apprentissage active sur le plan de l'éducation des adultes allophones peu scolarisés permettrait alors de créer des synergies :

Le projet Erasmus+ « FLE+ » : un partenariat régional de 7 centres de formation belges pour se former en Europe

Le projet "Français Langue Étrangère Plus – FLE+" vise à favoriser l'apprentissage du français pour les adultes migrants, en améliorant l'offre de formation en FLE en Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

FLE+ vise donc à soutenir la dynamique de renforcement de la coopération déjà entamée par Bruxelles FLE, à travers la collaboration entre les organismes bruxellois partenaires (7 organismes bruxellois responsables de l'accueil et de la formation linguistique de primo-arrivants en RBC - dont Bruxelles Formation, régisseur régional de la formation professionnelle -, sous la coordination de Proforal) et l'amélioration de l'offre de formation FLE. Le projet vise à organiser une série de formations structurées à l'étranger, avant de mettre en place plusieurs vagues de missions d'observation en Europe.

Plus d'informations sur : <https://www.bruxellesfle.be/fle-et-europe/>

Box 7 : Un salon virtuel pour la création de partenariats locaux en Belgique

Les « Liaisons FLE », le salon virtuel de Bruxelles FLE

Du 11 au 29 mai 2020, durant la crise sanitaire CoVid-19, Bruxelles FLE a organisé les « Liaisons FLE » : un salon virtuel, complètement gratuit, organisé pour faciliter la rencontre entre formatrices FLE et partenaires culturels de la Région de Bruxelles-Capitale dans le but de mettre en place des projets et initiatives pédagogiques permettant de stimuler la pratique de la langue hors contexte d'apprentissage formel. Les formatrices participant-e-s ont eu la possibilité de rencontrer une dizaine d'associations culturelles locales et d'échanger au sujet des possibles projets communs.

Plus d'infos sur les Liaisons FLE sur le site : <https://www.bruxellesfle.be/liaisons-fle-landing-page/>

Box 6 : FLE+ : un partenariat bruxellois et une collaboration européenne financé par le Programme Erasmus+

- Entre les formateurs et formatrices au niveau local qui travaillent dans la formation linguistique, par exemple en proposant des moments d'échanges et de formation mutuels entre ALPHA et FLE⁹.
- Entre les actrices et les acteurs responsables au niveau local de l'accueil des publics migrants allophones peu scolarisés, pour améliorer la prise en charge des besoins complexes des publics en formation.
- Entre les acteurs et les actrices issus des secteurs différents, mais actifs dans le développement local d'un même territoire (ex. : entreprises sociales, institutions publiques, petites entreprises, associations, universités et centres de recherche, etc.), avec des objectifs différents : la production de supports authentiques par exemple, mais aussi l'adaptation du discours politique pour un public peu scolarisé, ou l'expérimentation de dispositifs novateurs en classe de FLE, etc.
- Entre les équipes pédagogiques et les personnes en formation, notamment pour mettre en place des formations qui répondent aux besoins réels du public.
- Entre équipes pédagogiques travaillant dans des pays différents, mais partageant des enjeux et des difficultés similaires (ex. : coopération européenne).

Pistes d'action

- Promouvoir la participation des acteurs et actrices de la formation linguistique des adultes dans le cadre des projets de coopération internationale, notamment en ce qui concerne la coopération dans l'Union Européenne (Erasmus+, Horizon Europe, etc.).
- Créer des moments de rencontre entre acteurs et actrices issues de secteurs différents afin de construire des projets communs.
- Créer des **moments d'échange et de réflexions** entre opérateurs de l'ALPHA et du FLE, afin de favoriser le dialogue entre les deux secteurs et la planification de formations adaptées aux personnes allophones non ou peu lectrices / scriptrices¹⁰.

Contributions du projet FOCAALE

- > **Un partenariat européen pour mutualiser les expériences** : différentes mesures ont été mises en place dans les pays membres de l'UE pour permettre aux migrants d'acquérir la langue du pays d'accueil. Toutefois, cette prise en charge s'avère complexe : la prise en compte des participants dans leurs réalités de vie, le souci de les soutenir dans la diversité de leurs objectifs et donc dans leurs parcours de formation constituent un défi pour les actrices de la formation. Il s'agit de problématiques partagées au sein des pays européens et pour lesquelles on pourrait envisager des solutions communes ou, au moins, transférables et adaptables. D'où la nécessité de soutenir la connaissance et la mutualisation des expériences, des dispositifs et des approches. Le consortium du projet FOCAALE a été réuni spécifiquement dans le but de mutualiser les expériences, pratiques

⁹ FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, p.13.

¹⁰ En 2018, deux journées, organisées par Lire et Ecrire et Proforal, ont été consacrées à la distinction Alpha-FLE et plus spécifiquement aux points communs et aux divergences entre les publics de ces deux types de dispositifs d'apprentissage. Les comptes rendus de ces journées sont disponibles à la page suivante : <http://www.lire-et-ecrire.be/Forum-Alpha-et-FLE-points-communs-etdivergences-14553> (FOCAALE, Synthèse comparative de la recherche, p.13).

et connaissances de quatre acteurs-clés dans le secteur de l'éducation des adultes dans leurs pays respectifs. La participation au Programme Erasmus+ nous a permis de développer nos collaborations réciproques, réfléchir sur les points communs dans nos pratiques, échanger ces bonnes pratiques, tout en atteignant les résultats attendus du projet.

- > **Contextualisation des fiches pédagogiques développées** pour les pays participants : les ressources produites par le projet FOCAALE ne sont pas les mêmes en Belgique, en France et au Luxembourg et varient même au sein de chaque pays en fonction de la région, commune, et de l'organisme qui écrit. Les fiches ont été réalisées à partir de supports authentiques : pour pouvoir les utiliser et donc se les approprier, les membres du consortium ont contacté les différents organismes responsables de chaque document (banque, transport public, etc.) avec toutes les difficultés de mise en contact qu'une démarche pareille peut impliquer. L'existence de partenariats plus stables avec ce type d'organismes pourrait faciliter cet important travail d'adaptation, de transposition, et de contextualisation des documents qui est demandé aux formatrices, d'autant plus que les documents authentiques sont spécifiques et rapidement caducs¹¹.

¹¹ FOCAALE, Note méthodologique aux fiches pédagogiques pour faire apprendre à lire à partir de supports authentiques en français, page 3.

IV. RESULTATS DU PROJET

4.1 L'état des lieux des travaux de recherches, des ressources éducatives et des bonnes pratiques

Le premier résultat du projet (ou output 1) est constitué de trois documents. Deux états des lieux, un premier de [la recherche scientifique](#) et un deuxième de [ressources pédagogiques disponibles](#), ont conduit à la rédaction d'une [synthèse comparative](#).

L'état des lieux des ressources se conçoit comme un recueil de ressources pédagogiques relatives à l'enseignement du français pour un public de personnes venues en migration non-lecteur non-scripteur. Les ressources sont celles disponibles dans chacun des pays participants, la France, la Belgique et le Luxembourg. Elles revêtent des formes variées : il s'agit de manuels, de rapports de recherche avec pistes d'exploitation, de fiches pédagogiques, de ressources vidéo, de sites internet et d'applications. Les manuels repris dans l'état des lieux concernent l'apprentissage de la lecture et l'écriture, mais également l'enseignement pour un public scolarisé A1. Ils sont pour la plupart parus en France. A ces manuels publiés par des éditeurs notoires, s'ajoutent quelques méthodes « maison », réalisées notamment en interne dans les associations, les centres sociaux, etc.

L'état des lieux de la recherche scientifique, élaboré entre septembre 2018 et mars 2019, est constitué d'une liste bibliographique d'articles, d'ouvrages, de livres, d'actes de colloque, et de travaux de fin d'études portant sur la question de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par des apprenants non-francophones peu ou pas scolarisés. Afin de faciliter la lecture, les références mentionnées sont reprises par thématique et, dans chaque thématique, par ordre chronologique, des plus récentes aux plus anciennes. Des mots-clés sont également renseignés. Les thématiques reprises sont : l'entrée en formation et la question de l'accueil, les spécificités de 3 pays de l'UE – la France, la Belgique et le Luxembourg, le choix des supports, les approches didactiques, l'approche actionnelle, l'approche actionnelle dans l'enseignement du français aux migrants, la Méthode naturelle de lecture et d'écriture, une approche culturelle et quelques autres références intéressantes.

Ces états des lieux ont mené à la rédaction d'une [synthèse comparative](#) dans laquelle sont mis en avant les avancées et les obstacles de l'enseignement du français aux adultes non-lecteurs non-scripteurs, tels que décrits par la recherche. Cette synthèse comparative a pour objectif de dresser un tableau de ce qui a été écrit sur l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture en langue française par des personnes non-francophones peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine et par conséquent, généralement illettrées ou analphabètes dans leur langue maternelle.

Nous avons dans un premier temps concentré l'état des lieux sur les articles publiés depuis les cinq dernières années. Toutefois, la poignée d'articles en lien avec notre sujet nous a conduits à aller au-delà du critère de la date. En effet, sur un total de cinquante articles ou ouvrages consultés, treize articles sont récents, à savoir publiés en 2013 ou après, et parmi ces treize articles, seulement six sont davantage en lien avec les personnes venues en migration et infrascolarisées.

Dans notre texte, la question de la définition du public ciblé par le projet FOCAALE fait l'objet d'un premier focus. Ensuite, nous faisons le bilan des matériaux pédagogiques efficaces évoqués dans la

littérature, tels que les supports authentiques et les récits de vie. Les approches didactiques valorisées dans les articles de recherche seront évoquées ainsi que l'importance d'avoir une vision plus globale qu'une approche strictement didactique, notamment à travers l'accueil des personnes. On ne peut considérer l'apprenante ou l'apprenant comme une personne déracinée, inculte, sans projet. Le migrant est un acteur social, porteur d'un projet migratoire. C'est pourquoi nous préconisons la prise en compte des acquis des personnes, de leur histoire et de leur culture. La question des obstacles communs rencontrés par les pays participants à travers ces différentes questions nous amènera enfin à proposer quelques pistes à développer. Les principaux manquements relevés à travers les articles consultés et repris dans l'état des lieux se situent au niveau de la formation des formatrices et de la recherche dans le domaine de l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture par des publics adultes non-francophones. Ce domaine a très peu fait l'objet d'études et il s'en ressent beaucoup de bricolage sur le terrain. Une professionnalisation est indispensable.

Créer des liens, des passerelles entre la proximité personnelle avec l'écrit et les activités pédagogiques proposées, voilà tout l'enjeu de ces formations à destination des adultes allophones, pour qu'ils puissent prendre leur place de citoyen et citoyenne, ainsi que d'acteur et actrice du monde de demain, où qu'ils se trouvent.

4.2 Le matériel pédagogique du projet FOCAALE

Vingt fiches pédagogiques ont été élaborées : elles recouvrent vingt séquences pédagogiques incluant un ensemble de séances au sein desquelles sont décrites des suites d'activités. Chaque fiche comprend un ensemble de supports authentiques (contrat de travail, écrans de bornes automatiques, ordonnance médicale...) et des supports fabriqués.

Les fiches proposent aux formatrices une progression d'apprentissage sur plusieurs séances. Elles précisent également les prérequis, notamment à l'oral. Elles ne sont pas exclusives d'autres activités à mener avec les groupes en formation : l'état des lieux du projet FOCAALE souligne par exemple la nécessité de travailler l'oral en parallèle avec le public cible du projet.

Les fiches ont été adaptées aux contextes luxembourgeois et belge francophone afin de respecter les variantes linguistiques et les spécificités des systèmes culturels et sociaux qui ont une influence sur les situations de communication et les supports authentiques.

Une note méthodologique pour les formatrices accompagne également les fiches, en direction de publics de niveau infra-A1 en lecture / écriture, soit des personnes non ou peu scolarisées telles que les décrit le référentiel A1.1 établi sur base du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Chaque fiche vise un objectif en lien avec un ou des supports authentiques : par exemple, la fiche « Signalétique » propose une séquence pédagogique travaillant la capacité à s'orienter dans un hôpital. Cette séquence s'appuie sur des documents tels que des plans d'accès, des photos de panneaux d'orientation dans les couloirs et les ascenseurs de l'hôpital...

Le travail de production de ces fiches a nécessité un important effort de communication auprès des organismes produisant ces documents authentiques afin que les partenaires FOCAALE obtiennent les droits d'utilisation de ces supports.

Ces outils d'apprentissage ont été conçus tout au long du projet FOCAALE pour que les compétences acquises soient immédiatement transférables dans des situations de la vie quotidienne essentielles à l'inclusion sociale (documents administratifs, bornes automatiques, sites Internet, téléphones portables...).

Suivant les conclusions de l'état des lieux réalisé par le partenariat, ces fiches se donnent pour objectif de faire travailler les adultes en apprentissage sur les points suivants :

- Identification des paramètres de communication.
- Développement des stratégies d'apprentissage.
- Sensibilisation au code graphophonologique.
- Démarrage de la production écrite au niveau A1.

À travers leur mise en pratique, il s'agit de consolider les compétences de compréhension et production écrites attendues chez des individus considérés comme des acteurs sociaux, usagers de services et citoyens.

Les vingt fiches pédagogiques correspondent à vingt compétences actionnelles en lien avec des situations de la vie en immersion comme : utiliser une borne automatique pour acheter un titre de transport ou encore envoyer un SMS pour prévenir d'une absence ou d'un retard.

Tenant compte des dimensions culturelles et interculturelles, les objectifs d'apprentissage et les supports utilisés ont été contextualisés dans chacun des pays participant au projet. Les activités d'apprentissage s'appuient sur les compétences plurilingues des apprenants. Les compétences visées sont complexes et actionnelles et l'apprentissage se base sur une progression en spirale intégrant l'auto-évaluation des apprenants dans le déroulement des activités.

4.1 Un parcours de formation en ligne pour les formateurs et les formatrices

Les trois modules auto-formatifs du projet FOCAALE ont été conçus et réalisés pour répondre aux besoins des acteurs salariés et/ou bénévoles intervenant auprès de populations en insertion qui apprennent à lire et à écrire à l'âge adulte. Ils représentent trois heures de travail en autonomie et la validation de l'évaluation conditionne l'obtention d'un badge pour chacun d'entre eux. Ces trois modules sont indépendants les uns des autres mais complémentaires et forment un tout cohérent. Ces modules, axés sur la didactisation de documents authentiques, le développement de la compréhension et production écrite, proposent des outils pour les aider à structurer et à développer leurs pratiques. Ces modules exploitent plusieurs types de ressources : des articles scientifiques, des supports visuels tels que des capsules vidéo et infographies, des exemples de documents authentiques utilisés pour l'apprentissage de la lecture, des exemples de productions écrites d'apprenants, etc. L'approche qui a été privilégiée repose sur une démarche principalement inductive. En dehors des

séquences de positionnement et d'évaluation, les nombreuses activités ne sont pas pensées pour vérifier ce que les utilisateurs connaissent. Elles sont utilisées dans un but formatif, avec comme principale fonction de les faire réfléchir. Les rétroactions proposées une fois chaque activité validée font partie intégrante de ces activités car elles apportent les explications et les concepts à s'approprier. Lorsqu'une réponse est négative, la rétroaction donne des éléments pour comprendre ses erreurs. Ils sont proposés en appui des vingt fiches pédagogiques de l'Output 2.

Deux expérimentations ont été mises en place afin de récolter des retours de la part des testeurs pour optimiser nos trois modules de formations en ligne. Ces expérimentations ont été réalisées à l'aide de testeurs originaires de France, de Belgique et du Luxembourg, principalement formatrices travaillant avec le public visé par le projet FOCAALE. Une première expérimentation, axée uniquement sur le module 1 a été menée en 2020. La deuxième expérimentation quant à elle a eu lieu en 2021 et a concerné l'intégralité de l'Output 3 (Module 1 : Didactiser des documents authentiques, Module 2 : Développer la compréhension écrite, Module 3 : Développer la production écrite). Les testeurs ont fait part de leur satisfaction concernant la diversité des contenus pédagogiques proposés, la présence de supports audio et visuels qui contribuent à l'interactivité de nos modules et la qualité des rétroactions pédagogiques. Ces deux expérimentations et l'analyse des retours quantitatifs et qualitatifs nous ont permis d'apporter des améliorations à la fois techniques, mais aussi pédagogiques face à certaines remarques et questionnements de la part des testeurs : amélioration de l'ergonomie de la plateforme, correction d'éventuelles anomalies techniques, réajustement de nos contenus et de nos exercices autocorrectifs. Nous avons enfin décidé de mettre à contribution les réseaux sociaux pour créer une communauté FOCAALE destinée aux utilisateurs qui souhaiteraient échanger entre eux autour de ces formations proposées en ligne.